

Des déchèteries "nouvelle génération" pour Caudry et Le Cateau



Le SIAVED poursuit sa politique de modernisation des déchèteries et c'est au tour des déchèteries de Le Cateau et de Caudry que de subir une véritable cure de jeunesse.

En travaux durant 6 mois, ces deux déchèteries ont ré-ouvert leur portes pour le plus grand plaisir de leurs usagers. Devenues des déchèteries 'nouvelle génération', elles acceptent désormais les déchets dans de meilleures conditions de collecte, conformément à la réglementation en vigueur et toujours dans le respect de l'environnement.

Ainsi les usagers ont eu le plaisir de découvrir un nouveau local du gardien, qui permet à celui-ci de travailler dans de meilleures conditions, puis ils se sont trouvés

face au nouveau local consacré aux déchets dangereux des ménages et au réemploi. En face ils peuvent désormais jeter leurs cartons volumineux dans un compacteur.

Les bennes « gravats » ont été réhaussées dans le but de prévenir aux éventuels accidents de chutes, suivant les normes de sécurité édictées par le Conseil général et l'ADEME. Afin de faciliter l'accès des camions qui retirent les bennes et diminuer le temps d'attente des usagers, les flux de circulation des camions et des véhicules légers sont désormais différenciés. Une nouvelle signalétique a été placée devant les bennes pour une meilleure information à l'utilisateur.

Un parcours pédagogique a même été installé sur la déchèterie de Caudry, ce qui permet au SIAVED de recevoir des groupes scolaires en toute sécurité pour découvrir le monde des déchets.

Le montant total des travaux de rénovation s'élève à 320.690 euros HT pour la déchèterie de Le Cateau et à 446.236 euros HT pour celle de Caudry.



Hommage à notre collègue et ami : Bernard NICOLAUD



Il existe des hommes qui ne font pas de bruit et pourtant leur disparition vous laisse l'impression d'un grand vide. Bernard Nicoulaud est de ceux-là.

L'ensemble des élus et du personnel du SIAVED est extrêmement affecté par le décès brutal de Bernard NICOLAUD survenu le 12 avril dernier alors qu'il pratiquait sa passion, depuis toujours, le vélo.

Agé de 58 ans, il était père et grand-père. Nos premières pensées sont d'abord allées à sa famille.

Au SIAVED depuis 1998, particulièrement compétent, d'une rare conscience professionnelle, Bernard était apprécié autant pour ces qualités humaines que professionnelles.

A l'initiative de nombreux projets au SIAVED, il mettra au service du syndicat son savoir-faire et ses compétences pour améliorer le fonctionnement du centre de valorisation énergétique, pour faire aboutir le projet de cogénération et pour développer un véritable réseau de déchèteries sur le territoire du syndicat.

Sa disparition brutale laisse un grand vide.

Nous gardons le souvenir d'une personne sincère, disponible, dévouée et passionnée que caractérisait son intelligence d'esprit et de cœur.

Nous remercions tous ceux, particulièrement nombreux, qui nous ont touchés par leurs témoignages et leurs gestes de sympathie.

Directeur de la publication : Charles LEMOINE
Rédacteur en chef : Daniel TISON
Rédaction : Service Communication SIAVED
Crédits photos : Service Communication SIAVED



Impression sur papier certifié FSC : Imprimerie Mordacq
Distributeurs : Adrexo

SIAVED - 5, route de Lourches - 59282 DOUCHY-LES-MINES

Pour toute information : Tél. : 03 27 43 78 99 - Fax : 03 27 43 86 67 - E-mail : infos@siaved.fr - N° ISSN : 2108-4319



N°7
Juin 2014

SIAVED infos

Lettre d'information
sur le traitement des déchets ménagers



www.siaved.fr

Suivez le guide...

édito

Mademoiselle,
Madame,
Monsieur,

Le 28 mai dernier, l'ensemble du Comité Syndical a été renouvelé suite aux élections municipales du mois de mars. Les 42 conseillers au comité syndical, issus des 113 communes de nos adhérents, ont procédé à l'élection du nouveau président et du nouveau bureau syndical.

Je suis très heureux de vous annoncer qu'après 8 années au service du SIAVED, le Comité Syndical m'a renouvelé sa confiance en m'élisant président pour ce nouveau mandat.

Ce dernier mandat (2008/2014) a été mouvementé, tant d'un point de vue de nos finances que sur les nombreux projets. Pour ces 6 prochaines années il n'en sera pas moins. Les collectivités étant privées par l'Etat de quelques milliards d'euros, le SIAVED, va devoir faire face. Malgré cela, il nous faut poursuivre notre mission et établir de nouvelles directives pour notre syndicat : « le SIAVED traite et valorise vos déchets pour un environnement de qualité » voilà le leitmotiv que nous poursuivrons dans une dynamique collective.

Le nouveau bureau, que j'ai le plaisir de vous présenter au travers de ces quelques pages est déjà au travail. Vous pouvez dès à présent lire les portraits de chaque Vice-Président avec les fonctions et les missions qu'ils occuperont au sein de ce nouveau comité syndical.

Vous le constatez, nous avons encore beaucoup à faire pour vous et soyez assurés que le bureau et l'ensemble du Comité qui m'accompagnent seront exemplaires dans leur travail.



Bonne lecture

Charles Lemoine
Président du SIAVED

Les travaux de cogénération

Les études achevées, les travaux débutent pour la SEC et le SIAVED

Le projet de cogénération du SIAVED qui a débuté en 2013 se concrétise de plus en plus. Lors de nos précédentes éditions nous vous avons exposé nos 3 dossiers en cours :

- le raccordement au réseau de chauffage urbain de Douchy-les-Mines, qui permettra au CVE de fournir de la chaleur pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire de 1 400 logements et autres bâtiments publics.
- l'implantation de 10 hectares de serres sur la zone des Pierres Blanches à Denain, là aussi chauffées grâce à l'incinération des déchets.
- La fourniture de chaleur à SICCA-NOR

Les premiers coups de pelleuse donnés dans Douchy-les-Mines

La SEC a démarré les travaux du nouveau réseau qui va permettre de raccorder le Centre de Valorisation Énergétique de Douchy-les-Mines situé route de Lourches à la chaufferie située route d'Haspres : un tracé de plus de 3 000 mètres à travers la ville de tuyaux enfoncés, posés par morceau. Pour ce raccordement, 3 sous-stations ont été créées.

Les travaux de réseau vont se poursuivre jusqu'à l'été pour une connexion prévue en septembre. Pour rappel, le réseau déployé dans la ville est à la charge de la SEC alors que le SIAVED ne finance que les travaux nécessaires à l'usine pour la fourniture d'énergie au réseau.

Une première phase avec des travaux de bâtiment

Concernant les travaux du SIAVED, dans le cadre du dossier de raccordement au réseau de chauffage urbain, ils ont débuté au mois d'avril. Les études achevées, la première phase du chantier consiste en l'installation d'un nouveau bâtiment qui abritera l'ensemble des équipements thermiques nécessaires pour les projets.

Avant cela, des terrassements se réalisent afin de déplacer des réseaux pour permettre la réalisation des fondations du bâtiment.



En parallèle, un permis de construire a été déposé auprès des services de la mairie de Douchy-les-Mines pour la construction d'un bâtiment sur le site du SIAVED le long de la RD249. Ce bâtiment, à la charge de la société SEC, abritera les pompes qui permettront la circulation de l'eau pour la distribution de l'énergie. Ce bâtiment sera donc le point de départ du nouveau réseau déployé par la SEC.

Cette première phase de travaux, réalisée par la société EIFFAGE Energie, durera environ 3 semaines pour un coût de marché de 882 600 euros HT, bâtiment et équipements thermiques compris. Ces travaux n'entraînent en rien le bon fonctionnement de l'usine.

Restez connecté, flashez-moi !

Afin d'informer les usagers sur les travaux de cogénération, le SIAVED a ouvert sur son site internet : www.siaved.fr un journal de bord numérique qui informe semaines après semaines l'état d'avancement des travaux.

Flashez moi et vous retrouverez le journal de bord numérique du SIAVED sur les travaux réalisés au Centre de Valorisation Énergétique.





Le nouveau Comité Syndical du SIAVED

Les 23 et 30 mars dernier, vous avez élu vos conseillers municipaux ainsi que les délégués communautaires. Ces délégués communautaires forment le conseil communautaire de la communauté d'agglomération ou de communes dont dépend votre commune. Le conseil communautaire désigne les délégués représentant les communautés aux syndicats mixtes. Le comité syndical ainsi formé se réunit pour élire le président et le bureau syndical.

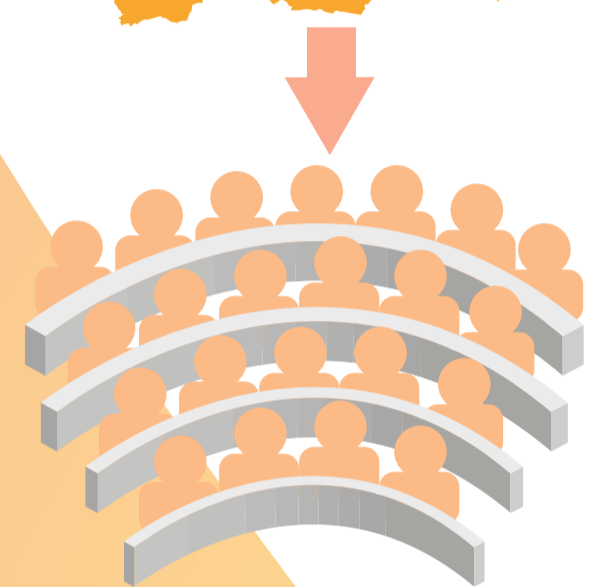


Le comité de suivi du CVE



Son rôle : Dans un souci majeur de transparence, le syndicat a mis en place en avril 1999 un comité de suivi chargé de suivre l'évolution des travaux de l'usine d'incinération des ordures ménagères, puis en 2002 ceux de la plateforme de compostage des déchets verts et fermentescibles de la société RECYDEM. Un beau geste, alors que rien ne l'y obligeait. Le syndicat aurait pu attendre l'installation d'une Commission locale d'information et de surveillance (CLIS) relevant de l'autorité du préfet. Le comité de suivi se réunit une fois par semestre.

Sa composition : Sa composition n'est pas figée et le comité de suivi accueille toutes les personnes soucieuses de leur environnement et de l'amélioration de leur cadre de vie. Aussi, le comité de suivi compte les représentants des communes, les associations touchant à l'environnement (chasseurs, pêcheurs et écologistes), les commerçants, les comités de quartier, les pharmaciens, les combattants du feu, les médecins, les bailleurs, les locataires et la Confédération syndicale du cadre de vie (CSCV)...



Comité Syndical SIAVED

L'organisation syndicale du SIAVED

Le SIAVED est administré par un Comité Syndical composé d'élus représentant les collectivités adhérentes. Leur nombre dépend de la population de chaque groupement à raison d'un élu par tranche de 7 000 habitants. La durée de leur mandat est identique à celle du mandat d'un conseiller municipal.

Le comité syndical : Le Comité Syndical du SIAVED est composé de 42 élus, hommes et femmes, qui se rassemblent au moins une fois par trimestre pour délibérer sur des questions budgétaires (débat d'orientation budgétaire, vote du budget, compte administratif,...), le suivi des contrats.

Le bureau syndical : Le bureau syndical se compose du président et de 12 Vice-présidents. Ils ont en charge, avec l'aide des services, des dossiers qui seront présentés en comité syndical : les marchés publics, les contrats et conventions diverses, les acquisitions foncières, les questions concernant le fonctionnement courant du syndicat ou encore les questions concernant le personnel.



Le Bureau Syndical

Les commissions

Afin de préparer les dossiers en vue d'une présentation en Comité Syndical, cinq commissions thématiques et une commission d'appel d'offres ont été créées.

Ces commissions sont présidées par les vice-présidents membres du bureau syndical et animées par le responsable du service concerné.

Ces commissions jouent un rôle d'information et de contrôle. Certaines préparent les décisions des instances et d'autres informent les représentants des habitants sur le fonctionnement du SIAVED.

• La commission Centre de Valorisation Énergétique - Déchets hospitaliers :

Cette commission a en charge le fonctionnement et l'optimisation du Centre de Valorisation Énergétique ainsi que des contrats liés au traitement et à la valorisation des déchets d'activités de soins à risques infectieux.

• La commission tri sélectif - déchets verts - encombrants - relation avec la compétence collective :

Cette commission regroupe 3 vice-présidents (un par collectivité adhérente) et a en charge les différents contrats de traitement et de valorisation des déchets traités par nos prestataires. Cette commission est également très active sur l'étude de reprise de la compétence collective par le SIAVED.

• La commission Finances - Perspectives financières :

Les 3 vice-présidents de cette commission ont en charge le budget et la bonne tenue des finances du SIAVED.

• La commission Information - Communication - Prévention :

La commission communication s'occupe du contrôle de la bonne image du SIAVED à l'extérieur mais également de la transparence des finances et des informations envers les collectivités.

• La commission Déchèteries : Création - modernisation et fonctionnement :

La commission contrôle, modernise, assure le bon fonctionnement des 17 déchèteries du SIAVED ou propose la création de nouvelles.

• La commission d'appel d'offres :

Son rôle, conformément au Code des Marchés Publics, consiste à vérifier la validité des candidatures et des offres, puis à émettre un avis concernant l'attribution des marchés.

Elle peut bénéficier de la présence des représentants de la Trésorerie et de la DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes).

Elle est placée sous l'autorité du Président du SIAVED et se compose de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants.

Les documents de consultation des marchés sont élaborés, publiés et analysés par les services du SIAVED. Les prestataires sont choisis et proposés par la CAO. Les marchés sont autorisés par le Comité Syndical, puis sont signés par le Président.